

COLLECTION CARS

BY HISCOX



A CAR LIKE THEIRS

deserves an insurance like ours

**HISCOX**

01

L'assurance pour une œuvre d'art sur roues :

Une voiture de collection représente bien plus qu'un bien de valeur. Elle permet de voyager, de vivre de nouvelles expériences, de faire des rencontres et de découvrir de sublimes paysages. Les perceptions subjectives contribuent à la détermination de la valeur d'un véhicule. D'où vient la voiture, qui étaient les propriétaires précédents, dans quel état est cet exemplaire ? Totalement originale ou remise à neuf jusque dans les moindres détails ? Hiscox est l'assureur qui comprend la passion pour les voitures de collection et la valeur que celles-ci ont aux yeux des collectionneurs.

La voiture est l'une des inventions les plus extraordinaires de l'homme. Il est donc difficile de n'en choisir qu'une. Les propriétaires n'ont d'yeux que pour leurs oldtimers. Hiscox les protège contre les dommages matériels en Belgique et en Europe. Qu'ils soient sur la route ou dans le garage.

En ce qui concerne notre expertise pour les véhicules d'exception, Hiscox a en Europe :



20 ans d'expérience au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne et en Belgique



Plus de 50 000 véhicules assurés



Des partenariats importants : fédérations, sponsors et participation à des rallyes et des événements

Les collections prodigieuses méritent des solutions transcendentales

Les collectionneurs prennent soin d'un patrimoine particulier. En tant qu'assureur atypique, Hiscox assure de nombreuses collections dans le monde et adapte son offre en fonction de celles-ci. Nous prenons en compte la composition et les particularités de la collection de voitures et les souhaits éventuels de votre client. Nous comprenons par exemple à la perfection que votre client ne puisse pas rouler avec toutes ses voitures de collection en même temps.

02

Pourquoi choisir Hiscox comme partenaire d'assurance ?



Une forte culture de service

Nous assurons depuis 20 ans des voitures de collection, des œuvres d'art et des patrimoines d'exception. Pour cette raison, nous savons exactement ce que les clients et les courtiers attendent de nous. Collection Cars by Hiscox est un contrat avec des couvertures d'assurance larges et complètes dont l'objectif est de mettre tout en œuvre pour protéger la collection de vos clients.



Simplicité

Notre police est rédigée de la manière la plus claire et la plus concise possible afin de garantir une approche simple et sans mauvaises surprises. Votre client sait exactement à quoi il s'engage.



Des solutions d'assurance sur mesure

Collection Cars by Hiscox propose une couverture large et personnalisable « tous risques sauf » : tout ce qui n'est pas exclu est donc couvert. Une voiture de collection est assurée contre tous les dangers imprévus, comme l'incendie, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, les effondrements, les inondations, les bris de verre, le vol (notamment pour les effets personnels), le vandalisme, la perte de clés... et même la maladresse. Nous établissons le contrat en fonction des attentes du client. De plus, nous pouvons convenir d'une franchise, en fonction des besoins. Il s'agit de notre façon de créer une police d'assurance sur mesure.



Couverture dans toute l'Europe

Les véhicules sont couverts dans toute l'Europe, indépendamment de leur localisation. Les rallyes pour lesquels la vitesse moyenne ne dépasse pas les cinquante km par heure sont automatiquement assurés. Les courses de vitesse et d'agilité ne sont bien entendu pas couvertes pour des raisons évidentes.



Un contrat flexible

Afin de garantir la tranquillité d'esprit de vos clients, nous couvrons automatiquement la carrosserie dans la limite de 10 % des montants assurés en valeur agréée. Il suffit de nous prévenir de l'achat d'une voiture de collection dans un délai de soixante jours pour qu'elle soit reprise dans le contrat, et ce à condition que le véhicule ait plus de 15 ans.



Une prime concurrentielle

Hiscox propose un programme d'assurance de grande qualité à des conditions très concurrentielles. La gamme de prix est notamment adaptée en fonction de l'utilisation de la voiture de votre client et des couvertures spécifiques souhaitées. Il existe déjà une assurance à partir de 250 euros de prime.



Un tarif dégressif

Nous prenons en compte la taille de la collection afin de pouvoir déterminer le tarif qui convient le mieux et de fournir la meilleure garantie ainsi que des prestations de service de haute qualité.



Notre philosophie en cas de sinistre

Y-a-t-il des dommages ? Dans ce cas, nous faisons en sorte qu'ils soient traités le plus efficacement et juste possible. Nous interprétons toujours la police d'assurance en faveur de l'assuré. Est-ce que la demande est fondée ? Dans ce cas, nous ferons tout le nécessaire pour que le véhicule de votre client puisse être réparé le plus rapidement possible. En cas de perte totale, l'indemnisation est versée dans les plus brefs délais. De plus, chaque véhicule est assuré à concurrence d'une valeur conventionnelle déterminée lors de la souscription du contrat : de cette manière, toute discussion à propos de la valeur du véhicule est évitée. Voici un bref aperçu de notre philosophie.



Une souscription rapide et simple

Le processus de souscription a été rendu aussi simple que possible pour votre confort. En quelques clics, votre client est assuré, via la proposition pré-tarifée (PPP) que vous trouvez sur notre site web. Toute décision de souscription d'une assurance Collection Cars by Hiscox doit bien sûr reposer sur une analyse minutieuse de tous les documents pertinents contenant les informations contractuelles et précontractuelles.



Un réseau élargi d'experts

Nous proposons la meilleure garantie par l'intervention rapide de spécialistes. Vous ou votre client avez besoin de conseils supplémentaires ? Notre équipe de souscripteurs expérimentés se tient à votre disposition.

03

Comment Hiscox aide-t-elle les clients **en cas de sinistre** ?

Avec plus de vingt années d'expérience en Belgique et grâce à des équipes enthousiastes et spécialisées dans la souscription et la gestion des sinistres, Hiscox dispose d'une connaissance inégalée des risques auxquels les collectionneurs de voitures peuvent être confrontés.

Accident avec un tiers pendant un événement

Un véhicule assuré a été percuté par un autre véhicule lors d'un rallye, et a été déclaré irréparable. Sans attendre la version du tiers impliqué, Hiscox indemnise le client immédiatement de la somme convenue.

- Coût estimé de la réparation : 45 000 € (véhicule non réparable)
- Valeur agréée : 38 000 €

Coûts totaux pour 100 % de couverture par Hiscox : 38 000 €

Collision avec un arbre

Si une voiture assurée percute un arbre lors d'une excursion en France et que son état ne permet plus de rouler, le véhicule est alors rapatrié en Belgique. Hiscox a pris en charge tous les coûts de rapatriement et de réparation.

- Montant de la réparation : 55 000 €
- Valeur agréée : 75 000 €
- Frais de rapatriement et de stockage : 3 400 €

Coûts totaux pour 100 % de couverture par Hiscox après la déduction d'une franchise de 500 € : 57 900 €

Bris de vitres

Le pare-brise du véhicule assuré a été endommagé par des gravillons et doit être remplacé intégralement. Étant donné qu'il s'agit d'un modèle spécial pour cabriolets, la réparation a coûté 4 500 euros. Hiscox a couvert l'intégralité des coûts de remplacement du pare-brise, sans franchise et sans limite.

- Montant de la demande : 4 500 €

Coûts totaux entièrement couverts par Hiscox : 4 500 €

04

FAQ

Quels risques ne sont pas couverts ?

- Responsabilité civile
- Assistance en cas de panne
- Assistance juridique
- Assurance du conducteur

Pourquoi ne proposez-vous pas vos services pour des véhicules modernes ? Ou pour des véhicules utilisés au quotidien ?

Notre offre s'adresse aux voitures de collection de plus de quinze ans qui ne roulent pas beaucoup. Les garanties très élargies et les prix concurrentiels ne sont pas prévus pour les véhicules à usage quotidien, ni pour les véhicules modernes avec d'autres caractéristiques spécifiques (moteurs beaucoup plus puissants, conception différente avec beaucoup d'électronique, ce qui engendre une hausse de la probabilité d'une perte totale ; des tarifs beaucoup plus élevés devraient donc être appliqués pour ceux-ci). Nous voulons toutefois signaler que notre cible en matière de véhicules évolue. En règle générale, les véhicules modernes ne rentrent pas dans nos critères d'acceptation, sauf si ces véhicules sont assurés dans une collection plus grande et si le véhicule présente les caractéristiques pour devenir une future voiture de collection.

Quel est le public cible pour ce produit ?

Le produit s'adresse aux collectionneurs passionnés qui souhaitent protéger leur collection, qui peut avoir une valeur sentimentale et financière considérable pour eux. Il est prévu pour les flottes de véhicules (au moins quinze ans), dont la valeur de collection est déterminée par des caractéristiques spécifiques comme la rareté, l'année de construction, l'état du véhicule, etc. Ces véhicules sont supposés être utilisés de manière occasionnelle, lors d'une belle journée de printemps ensoleillée par exemple. Les trajets entre le domicile et le lieu de travail et l'utilisation commerciale de ces véhicules ne sont pas assurés.

Pourquoi est-ce que les trajets entre le domicile et le lieu de travail sont exclus ? Est-il possible de payer pour inclure ces exclusions dans la couverture ?

Le produit Collection Cars by Hiscox offre une couverture très large et s'adresse aux voitures de collection avec un kilométrage limité à des prix très avantageux. Pour cette raison, il convient uniquement à une utilisation 100 % domestique.



Encore des questions ? Nous sommes heureux d'y répondre !

Contactez-nous :

+32 (0)2 788 26 00

hiscox.underwriting@hiscox.be

Ombudsman des Assurances :

Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles Tél. : 00 32 (0) 25 47 58 71

E-mail : info@ombudsman-insurance.be www.ombudsman-insurance.be

Hiscox SA :

La succursale belge, sise à 1130 Bruxelles, avenue du Bourget 42 B8, est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.642.934, et est reconnue par la Banque nationale de Belgique (« BNB » - Avenue du Berlaumont 14, 1000 Bruxelles, Belgique) sous le numéro de référence 3099 ; Hiscox SA est une compagnie d'assurance luxembourgeoise dont le siège social est établi au 35F, avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (registre de commerce et des sociétés : B217018). Elle est placée sous le contrôle du Commissariat aux Assurances (« CAA » - 7, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).

